

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 24 novembre 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, PERLES Bruno, SANTINI Delphine, GRANIER Présillia, GAÏANI Audrey, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

M. ROSSICH Thierry donne procuration à M. CABANIE Didier,

Absents : Néant

Secrétaire : Mme GAÏANI Audrey

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Ville de Castelnaudary s'investit dans une politique culturelle des Arts Vivants en direction des jeunes et adolescents.

Depuis plusieurs années maintenant, la Municipalité organise des Rencontres de Théâtre de Jeunes. Cette manifestation se déroulant en partie au Théâtre Scènes des 3 ponts, donne lieu à la présentation de plusieurs spectacles dans un temps limité de moins d'une heure chacun.

Sur 2021, cette manifestation organisée les 21 et 22 mai, révélera l'enthousiasme et le talent des jeunes pour l'activité théâtrale. Les spectacles proposés seront le résultat de leur participation et de leur engagement aux ateliers théâtre scolaires ou extra-scolaire de Castelnaudary.

Le montant prévisionnel de cette action est estimé à 7 370 €.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder à une demande de subvention de 1 000 € au Conseil Départemental dans les conditions suivantes :

OBJET :
**RENCONTRE DE
THEATRE DE
JEUNES 21 ET 22
MAI 2021 –
DEMANDE DE
SUBVENTION**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 18.11.2020

AFFICHAGE EN DATE
DU : 18.11.2020

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE

DU : 05 DEC. 2020

Participations Festivaliers <i>6.80% du budget total</i>	500€
Subvention demandée (Conseil Départemental) <i>13.57% du budget total</i>	1 000€
Part Ville <i>79.63% du budget total</i>	5 870€
Total de l'action*	7 370€

*Frais de personnel inclus

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental de l'Aude pour obtenir une subvention dans les conditions précitées.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 24 novembre 2020.

Ampliation faite le :
04 DEC. 2020
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :
02 DEC. 2020
Par publication le :
05 DEC. 2020
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
P/a

Nicolas NAYRAL



Le Maire,

Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD



Accusé de réception en préfecture
011-211100763-20201124-DB2020247-DE
Reçu le 02/12/2020